



EAU D'AZUR

- Les étapes -

1^{er} JANVIER : intégration de 2 nouvelles communes
(Châteauneuf-Villevieille et Drap) + nouvelles compétences
(assainissement, défense incendie...)

Eau d'Azur gère désormais 51 communes

2022



2020

1^{er} JANVIER : intégration des 8 communes de la rive droite
du Var (Bonson, Cagnes-sur-Mer, Carros, Gattières,
Gilette, Le Broc, Saint-Laurent-du-Var, Vence)

Eau d'Azur gère 49 communes

7 NOVEMBRE : intégration de 9 nouvelles communes
(Aspremont, Castagniers, Colomars,
La Roquette-sur-Var, Levens, Saint-Blaise, Saint-Martin-
du-Var, Saint-Jean-Cap-Ferrat, Tourrette-Levens)

1^{er} JANVIER : reprise du service de l'eau
de la station de ski d'Auron

Eau d'Azur gère 42 communes

2017



2015

4 FÉVRIER : Nice intègre Eau d'Azur

1^{er} JANVIER : intégration de 28 nouvelles communes
(Bairols, Belvédère, Clans, Duranus, Gattières, Ilonse,
Isola, Falicon, La Bollène-Vésubie, La Gaude, Lantosque,
La Tour, La Trinité, Marie, Rimplas, Roquebillière,
Roubion, Roure, Saint-André-de-la-Roche, Saint-Dal-
mas-le-Selvage, Saint-Etienne-de-Tinée, Saint-Jeannet,
Saint-Martin-Vésubie, Saint-Sauveur-sur-Tinée,
Tournefort, Valdeblore, Utelle, Venanson)

Eau d'Azur gère 33 communes

15 SEPTEMBRE : Eau d'Azur assure le service de l'eau
sur 4 communes du littoral (Beaulieu-sur-Mer,
Cap d'Ail, Eze, Villefranche-sur-Mer)

16 MAI : immatriculation au Registre
du Commerce et Sociétés

Eau d'Azur gère 4 communes

2014



2013

21 JUIN : création de la Régie Eau d'Azur dotée
de la personnalité juridique et de l'autonomie financière

29 MARS : choix du mode de gestion du service public
de l'eau pour Nice et les 4 communes

